

ASSOCIATION AMICALE DES RESIDENTS DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Adresse de toutes correspondances

AARCA

6 Route du Petit Chaillot
45530 VITRY-AUX-LOGES

info@aarca74.com

☎ : 02.38.59.49.83

04.50.73.37.75 (La Chapelle)

Siège social : BAKOUA A
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

A . A . R . C . A .

INTERNET: www.aarca74.com/

N° 1-2011

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29/12/2010

à la salle de l'Office de Tourisme

Mme Berthoux Odile est secrétaire de séance.

A 18h10, Jacques Cévest souhaite la bienvenue à tous et remercie M le Maire d'être présent et d'avoir mis cette salle à notre disposition. M Jean Louis Roger, président de l'Office de Tourisme et M Philippe Revol directeur de CALD (remontées mécaniques) nous rejoindront vers 19h.

Excuses : Il présente les excuses des membres du CA absents de la Chapelle en ce moment et de M Philippe Adam directeur de l'OT en animation à cette même heure. 47 personnes sont présentes.

M Bernard Auzou (Dauphiné Libéré), M Bertrand Guffroy (Valdabondance.com et d'Infoval74.com) assistent à la réunion.

Le président remercie de sa présence, Christian Ovigneur, président de l'AARC qui a repris en main l'association des résidents de Châtel après un début d'année un peu mouvementé. Il souligne les excellentes relations et la collaboration qui règnent entre nos deux associations. Il précise qu'il a assisté hier à l'AG de l'AARC au cours de laquelle on apprend toujours des choses intéressantes.

Le président propose de commencer par le rapport d'activité qui induit largement le rapport moral.

Rapport d'activités 2010:

Le traditionnel trophée de ski alpin de février a dû être annulé cette année à cause des intempéries.

Sortie Portes du Soleil

Cette année nous avons décidé de découvrir le domaine « Evasion » pour notre première sortie, ce qui a permis à certains résidents d'affronter leurs premières pistes noires.

La deuxième sortie, plus traditionnelle nous a conduits sur le versant suisse des Portes du Soleil. La pause gastronomique n'a, bien sûr, pas été oubliée.

Le concours photo « Les lacs de la Vallée d'Abondance » a connu un regain d'intérêt cette année avec 27 clichés de grande qualité. C'est maintenant Jannick Leconte qui gère ce concours. Je la remercie pour son travail ainsi que Bertrand Guffroy, Patrick Brault et Jean-François Aulen. Je vous rappelle que les photos sont jugées par un jury composé de professionnels et d'un membre de l'AARCA dans des conditions de parfait anonymat, ce qui exclut de favoriser, par exemple, les candidats les plus jeunes, et permet aux administrateurs de participer.

Nous avons remis les prix tout à l'heure. Félicitations aux lauréats et merci à nos sponsors pour les lots offerts. Je vous encourage à les privilégier lors de vos achats.

Vous pourrez voir ou revoir les plus belles épreuves sur notre site Internet. Nous regrettons bien sûr de ne pouvoir les exposer au public mais si nous ne trouvons aucune salle disponible à la Chapelle, nous essaierons une autre mise en valeur, dans les commerces par exemple.



L'AG 2010 : un peu longue mais riche d'informations



Notre partenaire

Nous avons organisé deux randonnées pédestres au mois d'août, une traditionnelle, vers la Pointe de Recon (qui était dans le brouillard cette année) avec goûter en alpage. La deuxième était plus originale puisque après la montée à la pointe de Chésery et un bon repas en alpage, la soirée s'est terminée à Bassachaux où nous avons pu profiter des feux du lac de Montriond.

Le site Internet a été modifié en début d'année, mais il reste encore à faire pour le rendre plus attrayant et pratique, nous y travaillons, notamment notre webmaster, Bertrand pour mettre en valeur les actualités.

Vous pourrez y trouver toutes les informations nous concernant, les bulletins d'information, les résultats et photos des concours, les bulletins d'inscription, et bientôt j'espère les annonces de nos manifestations. Vous pourrez voir aussi ce que font les autres associations de Résidents et la Fédération des Associations de Résidents.

Si vous êtes Internaute, je vous engage, si ce n'est déjà fait, à nous communiquer votre adresse courriel pour recevoir le bulletin par courriel. Il sera édité en couleur et avec plus de photos. **Merci de nous informer si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier**, c'est un travail important pour nous et une économie substantielle pour nos finances. Veillez à nous communiquer une adresse valide et, si vous ne recevez rien pendant plus de trois mois, contactez-nous pour vérifier vos coordonnées sur notre liste. Nous avons eu quelques soucis encore cette année.

VOTE

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.



Le premier prix 2010 : Le lac des Plagnes sous sa couette par Nicole Trésor

Rapport moral du président

Ce rapport d'activité n'est sans doute pas débordant, cela montre à quel point nous avons du mal à organiser des activités. Nous pourrions nous en contenter puisque la dernière enquête montre que ce n'est pas ça que nos adhérents attendent le plus de leur association. Vous nous dites attendre surtout de l'information sur ce qui se passe à la Chapelle.

Cependant, ces activités sont un peu notre vitrine et notre vecteur de communication dans la station. Je pense que notre association n'a pas vocation à se replier sur elle-

même et à ne vivre que pour l'information, voire la défense des intérêts de ses adhérents, mais qu'elle doit participer du mieux qu'elle peut à la vie de la station.

Je suis bien conscient des difficultés que nous éprouvons, essentiellement du fait de notre présence occasionnelle à la Chapelle.

Le Conseil d'Administration a ainsi décidé d'abandonner la collecte de lots auprès des commerçants. Cette collecte qui prenait beaucoup de temps était cependant un moyen de rencontrer les acteurs du tourisme. Il aurait été beaucoup plus simple que la tâche soit mieux partagée, mais nous sommes toujours aussi peu nombreux à nous investir....

Nous avons donc cette année écrit à tous nos sponsors habituels en leur demandant de se manifester s'ils voulaient continuer à nous aider et leur avons proposé un placard publicitaire gratuit sur notre bulletin. Nous avons reçu à ce jour quatre réponses positives sur la trentaine de courriers envoyés, en dehors des institutionnels. Je ne pense pas que tous les autres se soient volontairement abstenus mais ils ont bien d'autres choses à faire en ce début de saison, il faut en être conscient.

Nos manifestations seront donc moins bien dotées à l'avenir, et elles coûteront plus cher à l'AARCA. Je remercie d'autant plus les institutionnels qui nous aident : Les Portes du Soleil, la SAEM de Châtel, Chapelle d'Abondance Loisirs Développement (CALD), et les commerçants dont vous pourrez voir les noms dans ce bulletin ou les suivants et qui sont de fidèles partenaires.

Je remercie aussi les personnes qui vont reprendre en charge l'organisation de ces manifestations, Janick Leconte pour le concours-photo et Odile Berthoux pour le slalom et vous demande de vous joindre à elles si ces domaines vous intéressent afin que leur tâche ne soit pas trop lourde et pour que ces activités continuent.

Au niveau de l'information, c'est le verre à moitié plein et donc à moitié vide.

Pour le vide, c'est la difficulté de se tenir informé malgré la multiplicité des supports quand on est loin.

Par exemple, je ne reçois plus de comptes-rendus de conseil municipal ou du syndicat intercommunal. C'est l'occasion de renouveler la demande d'être destinataire de ces documents à M le Maire, président du SICVA.

Je n'ai appris que la semaine dernière sur Infoval74.com qu'une réunion publique avait été organisée par la mairie sur le projet de traversée du village. S'agissant d'un sujet que nous abordons à chaque AG depuis plusieurs années j'aurais aimé qu'un représentant de notre association puisse y assister.

M le Maire vous en donnera les grandes lignes tout à l'heure.



Darbon mélancolique par Céline Marion (2^{ème} prix 2010)

Je n'ai eu le bulletin municipal qu'à mon arrivée à la Chapelle, c'est la raison pour laquelle je ne vous en ai pas parlé sur le bulletin de décembre. Je vous engage à le retirer en mairie, vous pourrez y trouver beaucoup d'informations sur la vie communale, les remontées mécaniques, les projets tels que la traversée du village, l'école, la mairie, avec une présentation soignée et beaucoup d'illustrations.

Je vous engage à lire la page historique sur le rattachement de la Savoie à la France, beaucoup plus complète que le modeste résumé de votre dernier bulletin. L'envoi plus rapide de ce bulletin m'aurait épargné quelques heures de recherche et un doublon bien inutile...

Pour le côté plein, je remercie M le Maire de répondre toujours favorablement à mes demandes de rendez-vous pour faire le point des affaires en cours et ce malgré un agenda toujours très chargé. Nos échanges cordiaux sont des informations précieuses, non seulement sur les projets mais aussi sur les conditions de leur réalisation ou de leur report. Je remercie aussi Sébastien Lamouille du SICVA pour les informations qu'il m'a envoyées.

Je demanderai à M le Maire d'aborder tout à l'heure les questions de l'organisation et du financement de la collecte et du traitement des ordures ménagères ainsi que l'état d'avancement de la réflexion sur la création d'une communauté de communes.

Il pourra ainsi changer de casquette à loisir pour nous parler des projets du SICVA et notamment du dossier des sentiers en bord de Dranse qui a bien avancé depuis notre dernière rencontre.

Je ferai à ce sujet un petit aparté. Ces sujets, nous les abordons régulièrement depuis la fin des années 90 comme des utopies en nous plaignant du manque de réactivité de la municipalité. Je suis ravi de voir que nous en parlons aujourd'hui au présent, et bientôt peut-être au passé. Permettez-moi de penser que nous avons peut-être servi un tout petit peu à quelque chose dans ce domaine.

Cela aussi, c'est le rôle de notre association.

Je terminerai le volet information en remerciant Nicolas Berthoux d'avoir accepté d'assurer dès maintenant, la revue de presse pour l'AARCA fin d'améliorer votre information.

Un mot des débats que nous avons au sein de la **Fédération des Associations de Résidents de Montagne** (FARSM).

Notre dernière réunion a porté sur les moyens d'améliorer la fréquentation des stations sans peser sur les espaces naturels. En gros, de plus en plus d'acteurs s'inquiètent du fait que le développement des stations passe par toujours plus de constructions alors que les taux d'occupation ne sont pas pris en compte. Il nous semble que la rénovation d'un certain nombre d'immeubles anciens et peu utilisés pourrait éviter à un certain nombre de stations de sacrifier des espaces naturels non renouvelables. Ce dossier est difficile car la structure des immeubles anciens avec des logements trop petits et le type de propriété ne plaident pas en faveur de cette solution. De plus, on imagine mal, en ce moment, le gouvernement investir dans ce type d'action en aidant la rénovation des résidences secondaires. Mais

comme dans les domaines dont nous venons de parler, il faut souvent partir de loin et être utopique avant d'aboutir un jour.

Vous pourrez trouver beaucoup d'informations sur la vie dans les autres stations des Alpes sur le site de la FARSM.

<http://www.federation-associations-residents-stations-montagne.fr/index.php>

N'hésitez pas à vous exprimer, nous questionner, ...et invitez vos amis et vos voisins à nous rejoindre. Notre meilleure publicité, c'est vous.

Notre nombre d'adhérents diminue (nous avons perdu 20% d'adhérents en 10 ans, surtout par manque de renouvellement). Faut-il l'attribuer au manque d'intérêt pour notre action, à la méconnaissance des nouveaux résidents, on peut le penser. Cependant, les échos que je reçois ne sont que très rarement critiques, alors que je reçois beaucoup de messages d'encouragement. Faut-il plutôt l'attribuer à l'indifférence générale et à l'individualisme ambiant que ressentent beaucoup d'associations ? Nous essaierons de faire, nous aussi, un effort de communication l'année prochaine.

Nous comptons actuellement 130 familles adhérentes soit plus de 300 personnes et nous touchons probablement le double en comptant les familles et amis des adhérents qui fréquentent fidèlement la station, lisent nos bulletins et participent à nos activités, mais sur plus de 1200 familles de résidents, on doit pouvoir encore progresser.

VOTE: Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée de sa confiance.

Rapport financier du trésorier, Albert Meyer

Entrées

Cotisations	1 860,00
Concours photos	115,00
Intérêts livret	199,52
Divers	<u>74,81</u>
TOTAL :	2 249,33

Sorties

Bulletins	596,42
Abonnements, frais postaux	423,00
Assurance	158,88
Concours photos	197,93
Récompenses, coupes	540,53
Convivialité	111,82
Divers, frais financiers	<u>62,00</u>
TOTAL	2 090,58

Résultat : +158,75€

<u>BILAN :</u>	Fin Ex.2009	Fin Ex.2010
CCP	963,28	911,66
Caisse	12,35	23,20
Livret A	<u>10 524,16</u>	<u>10 723,68</u>
<u>TOTAL</u>	11 499,79	11 658,54

Déficit ou gain : + 740,41

+ 158,75

Rapport des vérificateurs aux comptes

M Clament a vérifié les comptes de l'association le 29/12, il certifie qu'il a pu vérifier tous les comptes et n'a relevé aucune anomalie.

Il propose d'approuver les comptes de M Meyer.

VOTE : Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

M Meyer remercie l'assemblée et annonce qu'il souhaiterait passer la main à la fin de son mandat.

Le président remercie M Meyer pour son efficacité et la clarté de sa gestion. Il précise que l'excédent est normal cette année, compte tenu de la publication de 4 bulletins et de la diminution du nombre d'envois postaux. Il lance un appel aux adhérents pour remplacer M Meyer fin 2011.

Cotisation 2010: Le CA propose de maintenir l'adhésion à 15€. Pas d'objection.



Le lac de Vonnes, par Françoise Clament (3^{ème} prix)

Election du tiers sortant

Le Comité directeur est constitué de 9 membres au moins et renouvelé chaque année par tiers. Il comporte actuellement 12 membres. Les 3 sortants sont : Odile BERTHOUX, Bruno BALLARINI, René PFISTER

Ces 3 membres sont à nouveau candidats pour 3 ans.

Le président lance un appel à la salle mais il n'y a pas d'autre candidat.

VOTE : Les 3 candidats sont élus à main levée, à l'unanimité.

Composition du Conseil d'administration 2010

Nom	Prénom	Elu en
CÉVOST	Jacques Président	2009
BRUNET	Mariangela	2009
FAROBIA	Christine	2009
BRUNET	Christian	2009
LECONTE	Jannick Resp Photo	2009
MOUGIN	Isabelle	2009
BERTHOUX	Odile Resp trophée ski	2010
BALLARINI	Bruno	2010
PFISTER	René	2010
SEGUIN	Michel Vice président	2008
MEYER	Albert Trésorier secrét.	2008
LASNIER	Pierre	2008
AULEN	Jean-François	2008

Election des vérificateurs aux comptes pour 2010

VOTE : Mme ACKAOUY, MM DOUAL et CLAMENT sont élus à l'unanimité.

Activités 2011

Le slalom de ski aura lieu le **22 février à 18h** pendant les vacances des zones B et C sur la piste du Dahu avec le concours de l'Office de Tourisme, de l'ESF et du Ski-Club. Inscription obligatoire à l'OT avant midi. Cette année, afin de relancer l'activité, le CA a souhaité offrir la **gratuité de l'inscription pour tous.**

De 4 à 94 ans. Date à confirmer sur le panneau de l'AARCA à l'OT en fonction de la météo.

Autres dates à retenir:

Sorties Portes du Soleil à la journée, en principe **les 24 février et 3 mars** en fonction de la météo, bien sûr. Repas dans un restaurant d'altitude. Capacité demandée : pouvoir skier 4 à 5 heures sur pistes bleues à rouges.

Le concours photo en cours a pour thème : « **Les sports dans la Vallée d'Abondance** ».

Attention, **la date de clôture est le 15 août 2011.**

Le bulletin d'inscription est disponible dans les Offices de Tourisme ou sur le site de l'AARCA.

Vous recevrez comme chaque année **4 bulletins d'information** selon les événements. Les informations ou photos que vous pourriez glaner pendant vos séjours à la Chapelle sont les bienvenues.

Communiquez nous vos modifications d'adresse et l'adresse du nouveau propriétaire si vous vendez votre résidence.

Pour toutes ces activités tributaires de la météo, nous vous encourageons à écouter RTL2- Radio-Châtel qui diffusera nos informations, à consulter notre nouveau site Internet et surtout à **passer régulièrement à l'OT pour consulter le panneau de l'AARCA.**

Cette année 2011 commencera à la Chapelle par un événement marquant puisque la station accueillera du 8 au 14 janvier les **Jeux nationaux d'hiver des transplantés et dialysés .**

Le Conseil d'administration vous propose de nous associer à cette action qui met en valeur la station et permet à des personnes atteintes par la maladie de s'exprimer par le sport et de donner à tous une leçon de courage et d'espoir.

Aucune opposition à cette participation.

(NDLR : la dotation en coupes étant déjà bouclée, l'AARCA a fait un don de 150€ au comité d'organisation).

Je vous rappelle que l'AARCA aide aussi le ski-club par une dotation en coupes pour ses compétitions.

Aucune question ni remarque n'étant posée, l'assemblée générale statutaire est close à 19h10 et le président donne la parole à M le Maire.

Intervention de M Le Maire

MM Nicolas Boscus et Philippe Revol représentant Chapelle d'Abondance Loisirs Découverte sont arrivés comme prévu à 19h.

M le maire de la Chapelle remercie le président et plus généralement les résidents de l'occasion qui lui est donnée de s'exprimer devant nous. Il souligne qu'il a tenu à être présent dès le début de l'assemblée générale comme il le

fait chaque année depuis 18 ans, car le fonctionnement de notre association l'intéresse.

« Vous n'êtes pas des étrangers » répète-t-il.

Pour améliorer sa communication, il propose à l'AARCA de participer au prochain bulletin municipal. Il regrette l'absence des responsables de l'Office de Tourisme à cette partie de la réunion.

(Arrivée de J L Roger, président de l'O T)

Pour répondre aux questions de Jacques Cévest sur **les ordures ménagères**, M le Maire donne des informations sur le fonctionnement :

La collecte est réalisée par un syndicat qui regroupe les communes de la vallée. Une réflexion est en cours pour l'amélioration du tri sélectif, probablement par un système de « mollocks ». La redevance est calculée sur la valeur locative du logement, elle est identique pour les résidents principaux et secondaires.

Le tri sélectif est très difficile à mettre en œuvre dans les communes touristiques de par la configuration des logements et par la part des personnes qui viennent pour les courts séjours et sont donc moins motivés à trier qu'à leur lieu d'habitation.

Pour la traversée de la Chapelle, si l'AARCA s'en inquiète depuis plus de dix ans, la mairie s'en préoccupe depuis 1986. Cependant, une déviation par la plaine (d'1,5km !!!), outre son coût faramineux, supprimerait des activités et dévaloriserait le site. Le Conseil Municipal a donc fait le choix d'aménager la traversée existante en sécurisant la circulation des piétons, requalifiant le stationnement des véhicules de façon moins anarchique (70 places seraient matérialisées), et réduisant la vitesse des véhicules. Le plus difficile reste à convaincre les propriétaires riverains du bien-fondé du projet et de la nécessité de ne plus utiliser le domaine public pour le stationnement permanent des véhicules. La commune possède aussi des réserves foncières derrière l'Office de Tourisme qui pourraient permettre de créer des espaces de stationnement.

Un travail pédagogique est donc nécessaire avant la réalisation, probablement en 2012, pour que tous les acteurs du tourisme (hôteliers, commerçants, hébergeurs) prennent en compte cette démarche.

L'utilisation accrue des navettes serait aussi un élément qui favoriserait grandement la circulation dans le village

Un résident fait remarquer que le parking de l'église est largement sous-utilisé, un autre que les restaurants du centre ne disposent d'aucun parking.

Ce projet devra donc « reconquérir » l'espace Public. Il proposera une traversée sécurisée depuis les Plagnes jusqu'au rond-point, soit 4 kms.

L'estimation première de ces travaux se situe autour d'1,8 million d'€, le département prendra à sa charge la voirie.

M le Maire précise qu'en montagne, à cause du déneigement, les passages piétons sont à refaire chaque année, ce qui explique qu'ils ne soient plus très visibles en fin d'hiver.

Pour les sentiers en bord de Dranse, 90% des propriétaires ont accepté les conventions. Pour les autres une DUP permettra d'acquérir quand même les parcelles nécessaires au projet. Une première tranche de travaux est possible dès 2011.

Des discussions ont lieu pour la création d'une **communauté de communes** entre les 6 communes de la vallée, mais la différence de taille et de budget entre les unes (Châtel, 18 000lits,) et les autres (Bonnevaux, 250 habitants) ne facilite pas la mise en place d'un projet commun. Il faut du temps...

Un « **foyer nordique** » va voir le jour à la Panthiaz afin de promouvoir le ski nordique et notamment le biathlon (ski nordique + tir), tant auprès des touristes que des scolaires et des sportifs.



Premières neiges à Arvoin par Nicole Trésor – 4ème prix

Intervention de MM Boscus et Revol de CALD :

M Revol dresse un exposé très complet du fonctionnement 2010.

Avec 2,6 millions d'€, la saison dernière se place en deuxième meilleure position malgré un début catastrophique à Noël.

Les quelques canons à neige ont permis de maintenir un enneigement satisfaisant, surtout sur Braitaz, afin de garantir la liaison Portes du Soleil par Torgon..

M Revol fait remarquer que les deux secteurs sont différents mais aussi importants pour la station.

Les objectifs de CALD sont de travailler sur l'organisation. La certification ISO 9001 et l'étape1 de l'ISO 14001 (environnement) permettent de réaliser en interne des travaux d'entretien, donc de faire des économies.

Les actions à venir porteront sur la promotion (vente sur Internet, communication en lien avec l'OT, manifestations d'envergure, ...) afin d'augmenter le Chiffre d'affaires, développer le dynamisme, satisfaire la clientèle.

M Revol annonce les chiffres comparés de la saison passée et de la saison en cours.

Les investissements sont toujours réalisés par la mairie, alors que l'entretien courant est à la charge de CALD.

Il est indispensable de poursuivre l'enneigement artificiel afin de garantir la neige à la clientèle, le redoux de décembre le prouve.

La liaison entre le Crêt-Béni et Braitaz n'est pas oubliée mais de moindres investissements à faire rapidement pourraient déjà améliorer le fonctionnement du domaine.

Ainsi, le télésiège des Bersets qui n'est presque pas utilisé coûte cher en entretien. Il sera démonté et l'économie réalisée permettra de créer et entretenir une piste bleue qui descendra de l'intermédiaire jusqu'en bas. Ainsi, 3 pistes

différentes seront offertes (verte, bleue, rouge) avec une utilisation accrue du télésiège débrayable (NDLR :et sans doute moins de monde sur la Combe).

Pour le téléski de la Combe, une amélioration nécessite un investissement qu'il faut prévoir à long terme.

Donc priorité à l'enneigement artificiel pour 2011/2012.

A la remarque d'un résident qui trouve que le domaine se réduit, M le Maire explique qu'au contraire, on crée des pistes et des remontées utilisables en permanence que l'on finance en supprimant les remontées et pistes peu utilisées. Le domaine utile est donc accru.

Il précise que des discussions sont en cours avec Torgon (commune de Vionnaz) et Châtel d'une part pour pérenniser la liaison avec Braitaz,. Abondance d'autre part souhaiterait pouvoir se relier à la Chapelle (sourire des résidents les plus anciens qui ont connu la liaison avec Richebourg...)

Jacques Cévest trouve que l'intérêt qu'a manifesté le maire de Châtel, lors de l'AG de l'AARC, pour la liaison avec Torgon et Braitaz est plutôt un élément rassurant pour l'avenir de ce domaine.

M le Maire précise néanmoins que les coûts estimés pour ces projets (notamment 10M€ pour la liaison d'Abondance) doivent inciter à la prudence.

Réponses aux questions de la salle:

-Un chemin permet de monter à l'intermédiaire à pied. Les pistes sont réservées aux skieurs, les piétons y sont interdits (sauf pour rejoindre le bar du Crêt-Béni à partir du télésiège).

-L'âge des forfaits seniors est reculé : « comme la retraite, plaisante M le Maire). C'est une décision d'harmonisation dans les PDS.

M Boscus lance quelques pistes permettant d'augmenter la fréquentation, comme les ventes flash sur Internet, une meilleure commercialisation, une meilleure formation des caissières, des actions de promotion comme les jeux des transplantés et dialysés, etc ...Il interpelle les résidents sur leur consommation de ski. Il est en effet très surpris du peu de succès du forfait annuel « résident », vendu pourtant avec une remise de 50%. Diverses explications sont avancées : méconnaissance de ce forfait, « rentabilité » aléatoire pour les résidents secondaires,...).

Jacques Cévest précise que les enquêtes réalisées en 2004 et 2010 apportent une partie de la réponse. La plupart des résidents secondaires ne skient en effet pas plus de 10 jours à la Chapelle (manque d'enneigement, fermeture précoce du domaine, volonté de changer un peu, évasion vers les Portes du Soleil, ...).

Ne prenant pas le forfait à l'année, ils ont plus tendance à désertier la Chapelle que ceux qui ont le forfait annuel.

Il souhaite que l'on puisse remédier à cet état de fait pour fidéliser la clientèle des résidents à la Chapelle.

A l'affirmation de JL Roger que ce forfait est parfaitement adapté (100 jours d'ouverture des pistes par an). J Cévest fait remarquer qu'un produit qui intéresse moins de 1% de la clientèle à qui il est destiné ne doit pas être si bien ciblé que cela.

Une solution pourrait être de pouvoir compléter le forfait résident lors des sorties PDS.

M Revol vante le forfait Évasion dont nous faisons régulièrement la promotion. Un résident fait remarquer que ce forfait est presque aussi cher que le forfait PDS à la journée pour un domaine bien moins intéressant avec des passages pas toujours praticables.

Les interlocuteurs de CALD proposent à l'AARCA une rencontre sur ce problème.

Une résidente fait part de son inquiétude quant à la pérennité des pistes de ski nordique au niveau des contaminés et du danger que représentent les piétons qui empruntent ces pistes. Il semble que l'on voit moins la personne qui faisait de l'information et un peu de contrôle sur ces pistes.

M le Maire rassure l'assemblée sur le maintien de l'espace nordique malgré la pression immobilière comme en témoigne l'installation de du foyer nordique et du développement du bi-athlon à la Chapelle. Il rappelle les efforts qui sont faits pour l'information des usagers, mais là encore, le respect et le civisme sont les meilleurs garants du plaisir de chacun.

La réunion est close vers 20h30



Reflète sur Tavaneuse par Jacques Cévest (6ème prix)

Informations de Janvier

Les **Jeux Nationaux d'Hiver des Transplantés et Dialysés** se sont déroulés à la Chapelle du 9 au 14 janvier, à l'initiative de Gérald David-Cruz, lui même transplanté à l'âge de 7 ans.

Au delà de l'évènement sportif, qui met en avant les valeurs de solidarité et de courage, auquel nous nous sommes modestement associés (n'ayant été prévenus qu'en lisant le calendrier des grandes dates de l'hiver), nous pouvons faire beaucoup plus pour tous ceux qui attendent un organe pour prolonger leur vie.

La loi dit que "toute personne est présumée consentante...si elle n'a pas manifesté son opposition au prélèvement d'organe de son vivant". Il est quand même préférable de ne pas laisser peser cette décision sur la famille en cas d'accident.

Vous trouverez ci-dessous le lien et le téléphone vous permettant de vous informer sur les conditions du don d'organes et trouver le document pour vous inscrire

Si vous êtes favorable au don, la carte que l'on conserve sur soi permet de faire connaître sa position de faire gagner un temps précieux aux médecins au receveur.

<http://www.agence-biomedecine.fr/agence/commande-de-documents-de-l-information.html>

Téléphone : 0800 20 22 24

Enfin, si vous voulez voir ou revoir le reportage intégral des 5 épisodes du feuilleton réalisé par France 2 sur les jeux, cliquez simplement sur le lien:

<http://info.francetelevisions.fr/?id-categorie=JOURNAUX>

Résultats du concours photo 2010

Les lacs de la vallée d'Abondance

place	NOM + titre	LOTS PRINCIPAUX	SPONSORS
1	TRESOR Nicole Le lac des Plagnes sous sa couette	1 bon d'achat 100€ 1 livre 1 yaourtière	AARCA + Raymond Sports RTL2 Radio Châtel Intermarché
2	MARION Céline Darbon mélancolique	1 cadre photo 1 forfait La Chapelle 1 livre	AARCA Chap d'Ab Loisir Découverte RTL2 Radio Châtel
3	CLAMENT Françoise Le lac de Vonnes enneigé et gelé	Livre santé 1 bouteille d'apéritif	Pharmacie Schuller Boulangerie Vuilloud
4	TRESOR Nicole Première neige à Arvoin	*Selon le règlement, un seul lot par participant	
5	BERTHOUX Nicolas Vue depuis le lac de Bise	1 forfait Châtel 1 bouteille apéritif	SAEM Châtel Le Fournil
6	CEVOST Jacques Reflets sur Tavaneuse	1 forfait PDS 1 livre	Les Portes du Soleil RTL2 Radio Châtel
7	BRUNET Christian Lac de Tavaneuse	1 forfait Châtel 1 DVD	SAEM Châtel RTL2 Radio Châtel
8	BERTHOUX Odile Lac des Plagnes	1 noix de jambon 1 porte manteau	Boucherie Maulaz Le Fournil
9	TRESOR Arnaud Lac de Tavaneuse	1 forfait la Chapelle 2 DVD	Chap d'Ab Loisir Découverte RTL2 Radio Châtel
10	ROUVILLAIN Patrick Lever de soleil sur le lac de Vonnes	1 forfait la Chapelle 1 livre	Chap d'Ab Loisir Découverte RTL2 Radio Châtel
11	CEVOST Jacques Arvoin en descendant du Lenla	*	
12	FAVRE-VICTOIRE Madeleine Le lac de Perthuis	1 tomme de Savoie	AARCA
13	BRUNET Mariangela Lac d'Arvoin	1 tomme de Savoie	AARCA
14	SIGWALT Hélène Reflets sur le lac de Vonnes	1 paire de gants 1 livre	Raymond Sports RTL2-Radio Châtel
15	GZYZEWSKI Gabrielle Darbon le ténébreux	1 Reblochon 1 apéritif	La Fruitière Boulangerie Vuilloud

L'AARCA remercie les nombreux sponsors qui ont permis d'offrir les récompenses aux photographes. Les autres lots offerts seront remis lors de nos autres manifestations (slalom notamment)

Infos diverses :

Nous apprenons en dernière minute que M Philippe Revol quittera ses fonctions à CALD à la fin du mois de janvier et sera remplacé par M Jean-Claude Charvier.

- Les buski reliera la gare d'Aigle (gare TGV), en Suisse, aux stations de la Vallée d'Abondance, les week-ends du 11 février au 13 mars (du vendredi au dimanche).

- Les navettes internes à la Chapelle sont gratuites et circulent en permanence dans la journée.

- Les navettes Columbus permettent de circuler entre les stations pour 1€ par voyage (gratuité pour les détenteurs d'un forfait Portes du Soleil).

Expo maison des Sœurs :

"Paroles d'arbres! Des arbres, des hommes et des dieux!"
de 15h00 à 18h00

Bibliothèque: Ouverture lundi, mercredi, vendredi de 16h30 à 18h30. Ludothèque le mercredi. Les résidents y sont les bienvenus.

15^{ème} trophée des Résidents : Slalom de ski alpin

Mardi 22 février à 18 h Piste du Dahu

Inscriptions gratuites: A l'office de Tourisme **jusqu'au 22/02 à 12 h**

Nombreuses coupes et récompenses, boissons chaudes à l'arrivée

Règlement :

* Les concurrents devront être **titulaires d'une assurance valide** (licence, carte neige, assurance personnelle incluant le ski en épreuve chronométrée,..). Les mineurs devront produire une autorisation parentale.

La carte-neige journée peut être souscrite à la caisse des remontées mécaniques. L'AARCA ne peut être tenue pour responsable des accidents dont pourraient être victimes les concurrents de leur propre fait.

* Les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de participants, d'annuler l'épreuve ou de fusionner les catégories en cas de manque de neige, mauvais temps ou manque de concurrents.

* Les groupes organisés ne seront inscrits qu'en fonction des places disponibles et

Résultats et photos sur: www.aarca74.com

Ils nous aident dans nos activités, faites leur confiance

INTERMARCHÉ
Route du LINGA
La CHAPELLE

RAYMOND SPORTS
Location de skis
Place de l'Église La CHAPELLE

LA FRUITIÈRE
Fabrication /vente de fromages
Visites commentées
La Panthiaz La CHAPELLE

Chapelle d'Abondance
Loisirs Développement
Régie des remontées mécaniques
Le Crêt Béni – La CHAPELLE

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Plats cuisinés
MAULAZ
Rte de Thonon – ABONDANCE

SAEM Châtel
Sté des remontées mécaniques
Maison Châtellane – CHÂTEL

RTL2-RADIO CHÂTEL
Toutes les infos de la Vallée
Sur 98.8Mhz

LES PORTES du SOLEIL
Ski et montagne
12 stations Hiver/été

ESF : Ecole du Ski Français
Cours collectifs ou particuliers
Réservation en ligne
www.esf-lachapelle74.com

Les commerçants ou institutionnels qui souhaitent sponsoriser nos activités en 2011, notamment par des lots, peuvent nous contacter à l'adresse de l'association.

Deux évènements à Châtel

Christophe Maé en concert le 23 avril

Ski memory le Mercredi 16 février à 20h30

Tél : 33(0) 450 73 36 57

events.chatel.com

Pensez à renouveler votre adhésion dès réception afin de faciliter le travail du trésorier.

**Complétez ou corrigez le bulletin joint si nécessaire et retournez-le avec le chèque de 15€ à:
M Albert Meyer 6, rue des Primevères 67380 LINGOLSHEIM.**

Pour le contacter : adhesion@aarca74.com

Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier mais uniquement par courriel, merci d'en informer par retour M Meyer.

Imprimé par nos soins en 01/2011
Directeur de la rédaction et de la publication : Jacques Cévost